Département de Saône-et-Loire
Commune de LA ROCHE VINEUSE
-o-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 07 OCTOBRE 2026

Nombre de membres :
- au Conseil municipal : 15
- en exercice : 19
- qui ont pris part à la délibération : 17

Date de convocation : 1er octobre 2026.
Date de publication : 27 novembre 2026.

L'an deux mil vingt-six, le sept octobre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean André GUILLERMIN, Maire.

Présents : MM. Jean-André GUILLERMIN, Bernard COTTIN, Olivier DI LORENZO, Xavier GREUZARD, Sébastien LACHARME, Loïc COLTEL, et Mmes Françoise MATHIEU-HUMBERT, Marie-France AULAS, Sophie DUMONTEL Céline BIDAUT, Sandrine BERTRAND, Christèle BOTTI-GUYON, Sandrine LATUILIERE, Annabelle CHANUT, Sonia BLONDEAU.
Excusé(es) : M. Jérémy DE BRITO a donné procuration à M. Xavier GREUZARD, M. Fabrice THERVILLE a donné procuration à Mme Sophie DUMONTEL, M. Benoît MEILHAC.
Absent(s) : M. Willy BONFY.
Secrétaire de séance : M. Loïc COLTEL.

Objet : ***2026/0710/069 – Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 9 septembre 2026.***

Le Maire demande à l'ensemble des membres du Conseil municipal s'ils ont pris connaissance du procès-verbal de la séance du 9 septembre 2026.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 9 septembre 2026.

Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme
Le 8 octobre 2026,
Le Maire, Jean André GUILLERMIN

Certifié exécutoire
Pour avoir été reçu le
12 OCT. 2026
EN PREFECTURE DE SAÔNE ET LOIRE

MAIRIE de LA ROCHE VINEUSE
71960 (Saône-et-Loire)